

## Prinz Sixtus von Bourbon von Parma an Papst Benedikt XV.

o. O. [Rom?], 1915 März 23

Druck: Amiguet, 107-110.

*Entwurf einer Note vor seiner Papstaudienz am 23. März 1915: Über die deutsche Politik, Österreich-Ungarn zu Integrieren, und über den französischen Katholizismus, der wider Willen in den Krieg hineingezogen wurde.*

C'est avec une profonde émotion - [...] - et une très vive reconnaissance que j'ai reçu l' réponse de Votre Sainteté à la démarche que j'osais faire auprès d'Elle, pour lui demander une audience...<sup>1</sup> Ma lettre m'avait été inspirée par la constante pensée des événements qui déchirent l'Europe. J'ai vu, de mes yeux, l'image douloureuse des désastres que cause cette guerre. J'ai vécu au milieu de souffrances que rien ne peut décrire, mais que surmonte et embellit l'héroïsme de la France et de la Belgique.

Je ne doute pas de la victoire des Alliés. Mais, apprenant en même temps ce qui se passait en Autriche et quels redoutables dangers se formaient autour d'elle, il m'apparaissait que les pays les plus catholiques de l'Europe, la Belgique, la France et l'Autriche, seraient, en fin de compte, les victimes les plus blessées de cette guerre. En même temps, je suivais avec une attention passionnée les efforts de Votre Sainteté pour orienter l'Europe vers la paix. Puisque Votre Sainteté daigne accueillir, avec la plus extrême bonté, une confiance filiale, qu'Elle daigne me permettre encore de Lui exprimer toute l'étendue de ma pensée.

Il est à craindre qu'une tentative actuelle reste sans résultat, comme me l'a dit Votre Sainteté. L'Empereur François-Joseph se résoudrait-il même à l'entreprise habile et honorable d'une paix pour son Empire, il ne le pourrait peut-être pas !<sup>2</sup> Car l'opinion publique en Autriche-Hongrie paraît soustraite à la volonté du Souverain. Mais quelle sera la situation plus tard?

L'Allemagne a voulu cette guerre. Les textes diplomatiques, les aveux, les "corsi et recorsi" des explications de cette puissance montrent, avec évidence, qu'elle a été longuement préméditée par elle. Elle s'est préparée dans toutes les directions et dans toutes les disciplines de son action! Et, pour ce qui regarde l'attitude de l'Allemagne à l'égard de l'Autriche, elle peut proclamer sa bonne foi et sa fidélité à l'égard de son alliée, comme elle affirmait, jadis, sa volonté

de rester loyale au pacte, consenti et signé par elle, qui garantissait l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Les faits contredisent constamment ce que l'Allemagne affirme.

Ce qui se passe actuellement en Autriche ne confirme pas les rumeurs selon lesquelles l'Allemagne gouverne son alliée, qu'elle commande à ses armées, désigne ses ministres, surveille sa police. Mais, ce qui est certain, c'est qu'elle dispose d'une grande partie de son opinion publique! Voilà l'obstacle à toute entreprise de paix.

L'Allemagne a formé, de longue main, en Autriche, des complices. Les Allemands-Nationaux, partisans de la fusion de l'Autriche avec l'Allemagne, n'ont cessé, depuis plus de trente ans, d'organiser leur propagande, d'envahir particulièrement les Universités, l'Administration de la Banque Autrichienne. Les Allemands-Nationaux sont la grande force anti-autrichienne et anti-catholique: ce sont eux qui ont poussé le cri de guerre: "Los von Rom!" L'Allemagne peut affirmer sa fidélité à l'Autriche en lui prêtant main-forte, en l'assistant de sa puissance militaire; un jour, elle enchaînera l'Autriche-Hongrie à son propre destin et à ses visées.

Je voudrais que Votre Sainteté daignât m'entendre encore, car, maintenant, je Lui parlerai de la France.

Mon frère Xavier<sup>3</sup> et moi, nous avons passé en France le début de la guerre. Notre devoir de Bourbon était là. Je venais d'ailleurs, juste avant la guerre, de définir, dans une thèse de doctorat<sup>4</sup>, les raisons de ce devoir. Les Bourbons, en effet, ont toujours appartenu à la France! Il ne nous était pas permis, en dépit de la situation politique de la République Française, en dépit même de certaines lois édictées contre nous, de nous soustraire à la loi et à la tradition de notre race et de notre famille. Nous aimons la France, pour elle-même.

Elle est restée héroïque dans la lutte pour sa foi. Je me demande quel pays aurait pu soutenir, comme elle, une guerre religieuse aussi perfide, aussi constante et garder aussi pure sa fidélité à la doctrine et à la discipline catholiques romaines? J'ai assisté, avec admiration, durant sept ans, à cette lutte. La France catholique a pu sembler vaincue dans cette guerre intérieure; en vérité, elle ne l'a pas été. La vitalité de sa foi se manifeste depuis la "Séparation" dans la masse de sa jeunesse qui, de plus en plus, s'oriente vers les plus nobles traditions de son histoire religieuse. L'intelligence des Français est essentiellement romaine et, quoique rien ne soit plus indépendant que l'esprit français, il ne peut s'incliner devant l'hérésie. C'est pourquoi, Très Saint-Père, une sorte

<sup>1</sup> Vgl. Nr. 6, Anm. 1.

<sup>2</sup> Vgl. Nrn. 8, 11, 15, 16.

<sup>3</sup> Vgl. Nr. 2.

<sup>4</sup> Le Traité d'Utrecht et les lois fondamentales du royaume, Paris 1914 (chez Edouard Champion). Vgl. dazu Amiguet, 63-76.

de scandale douloureux soulève, en ce moment, l'indignation des catholiques français. Leurs ennemis ont proclamé, contre la France, une sorte de guerre sainte! Les agresseurs de la Belgique et de la France osent, en effet, se présenter comme les défenseurs de Dieu contre ses ennemis. Pour un peu, ce serait presque au nom de Dieu qu'ils auraient violé la neutralité belge, ravagé les cités et incendié les cathédrales. Les Français qui combattent et meurent uniquement pour la défense de leur sol envahi et de la Belgique, se révoltent également contre le fait que les autorités religieuses, et la presse catholique de certains pays neutres, osent travestir, par le moyen d'un mensonge, le but et les intentions de leur guerre de défense. Ces campagnes sont ressenties douloureusement par les catholiques français.

Je suis infiniment reconnaissant à Votre Auguste Personne d'avoir daigné entendre la confiance du plus soumis de ses fils<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Über die französisch-vatikanischen Beziehungen vgl. bei Avro Manhattan, Der Vatikan und das 20. Jahrhundert, Berlin 1960, 282-288; Jacques Gadille, Trennung von Staat und Kirche in Frankreich, in: Handbuch der Kirchengeschichte VI/2, 527-538.